

BTP Vacluse : une charte de bonnes pratiques pour faciliter la reprise sur les chantiers



La [Fédération du Bâtiment et travaux publics de Vaucluse](#) et le [Grand Avignon](#) viennent de signer une charte de bonnes pratiques afin d'organiser et d'assurer au mieux les conditions de la reprise d'activité dans le respect des règles sanitaires liées à la crise du Covid-19.

C'est un document à l'initiative de la Fédération BTP 84 résultant d'un travail de concertation mutuelle avec les acteurs du secteur qui vient d'être signé par le [Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes](#), la [CINOV Paca-Corse](#), les constructeurs et aménageurs de la [Fédération française du bâtiment](#) ainsi que le Grand Avignon. Reposant sur des valeurs communes, la charte doit permettre de préparer les conditions d'une reprise totale d'activité en favorisant la mise en œuvre de procédures garantissant la sécurité des personnes face au Covid-19, mais se doit également d'assurer la pérennité des entreprises et du tissu économique local ou encore de préserver équitablement les intérêts de l'ensemble des intervenants de la chaîne de production.



Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2020

Parmi les points évoqués dans le document, la question des surcoûts générés par la suspension de l'activité ces derniers mois est inévitable. « C'est un sujet sensible mais important pour lequel il faut poser un cadre, explique [Christian Pons](#) le président de la Fédération vauclusienne du BTP. Il faut que l'analyse de ces surcoûts puisse être faite avec l'ensemble des acteurs dans un travail de co-construction afin de voir comment les gérer et les partager. » De son côté, le président du Grand Avignon Patrick Vacaris estime que « les surcoûts évidents liés à la crise sanitaire doivent être évalués, négociés et financés. Les entreprises ne doivent pas les porter à elles seules, on a besoin de solidarité. Cette année nous avons voté 71 millions de travaux nouveaux donc il faut que les entreprises soient accompagnées dans ces surcoûts générés par l'après-Covid. »

Si 90 % des chantiers de BTP ont redémarré dans le département depuis le déconfinement, le président de la Fédération BTP Christian Pons précise que « parmi ces 90 %, 20 % de ces chantiers connaissent des difficultés. Par ailleurs, les effets de la crise sur le secteur du BTP ne se verront qu'à la rentrée. C'est pourquoi cette charte porte aussi sur l'avenir puisqu'elle va prendre en compte le risque de crise dans les futurs appels d'offres. »